



INFO WICKHAM

Dans ce numéro :

Conseil en bref...	2 - 3
Indicateurs de gestion 2009	4 - 5
Vente de terrains	6
Chronique en urbanisme	
Avis publics	7
Sécurité de vos enfants	8
Service Internet haute vitesse	
Premiers répondants	
Sécurité des piscines	9
Semaine de prév. des incendies	10
Chronique incendie	
Fermeture rue Timmons	11
Travaux route 139	

Et plus...

DERNIER VERSEMENT DES TAXES MUNICIPALES

Lundi le
27 septembre 2010

COLLECTE DES
GROS REBUTS
Automne 2010
(page 23)

Secteurs dont la collecte
se fait le mardi

19 octobre

Secteurs dont la collecte
se fait le mercredi

13 octobre

Indicateurs de gestion 2009

Chers citoyens, chères citoyennes,

En tant que mairesse, il me fait grand plaisir de vous présenter les indicateurs de gestions 2009 de la Municipalité de Wickham.

Ces indicateurs viennent aider les municipalités dans leur prise de décisions, favorisant l'amélioration du rendement et l'adaptation de meilleures pratiques de gestion.

Considérant le caractère public des institutions municipales et la nature des services qu'elles rendent, ces indicateurs de gestion constituent une amélioration indéniable de la qualité de l'information communiquée aux citoyens.

Les objectifs visés par les indicateurs de gestion municipaux sont :

- De fournir aux municipalités des outils pour améliorer la prise de décision orientées vers une meilleure gestion;
- D'améliorer la performance des municipalités dans la prestation des services;
- De permettre aux élus et aux fonctionnaires municipaux de mieux comprendre l'évolution de la qualité des services offerts et de la santé financière de leur organisation;
- D'éclairer davantage les choix des décideurs municipaux
- De planifier plus adéquatement les services municipaux et mieux déterminer les cibles grâce à une meilleure connaissance de la situation;
- De préserver les ressources grâce à leur utilisation judicieuse
- De permettre la communication d'informations entre municipalités comparables dans le but d'identifier des améliorations.

Les données conduisant à ces indicateurs de gestions sont tirées des états financiers 2009 de la municipalité.

Dans un contexte de gestion rigoureuse, soyez assurés que notre conseil municipal a ce souci constant de planification stratégique dans la gestion de nos ressources et agit avec doigté pour améliorer le rendement sur tous les plans à des coûts raisonnables.

En conclusion, soyez fiers de notre municipalité, soyez fiers d'y vivre, soyez fiers des élus et des employés qui sont à votre service.

Carole Côté
Mairesse

(Résumé des indicateurs de gestion 2009 en pages 4 et 5)

Prochaines séances du Conseil municipal 2010

Le lundi à 20 H

4 OCTOBRE

1er NOVEMBRE

6 DÉCEMBRE

Le conseil en bref...

Extraits de la séance ordinaire du 16 août 2010

Les procès-verbaux des séances du 5 juillet 2010 et du 9 août 2010 sont adoptés.

Conformément à la loi, le directeur général et secrétaire-trésorier fait rapport des dépenses autorisées en vertu du règlement décrétant les règles de contrôle et de suivi budgétaires et la délégation d'autorisation de dépenses ainsi que par résolution du Conseil. Le total est de 24 622.06 \$.

Le paiement des dépenses incompressibles (règlement numéro 2007-12-644) et/ou préalablement autorisées par le conseil totalisent la somme de 20 313.42 \$.

La rémunération versée pour la période du 1er juillet 2010 au 31 juillet 2010 est de 36 547.07 \$

Les factures à payer au montant de 170 674.86 \$ sont adoptées.

Le directeur général et secrétaire-trésorier a effectué et/ou autorisé six (6) appels au bureau d'avocats pour la période du 30 juin 2010 au 10 août 2010.

La liste de contrôle des amendements budgétaires pour l'année 2010 ainsi que le rapport intitulé « État des activités financières » montrant les revenus et les dépenses au 2 août 2010 ainsi que les prévisions révisées de l'année 2010 montrant un surplus de 45 369.69 \$ sont adoptés.

Le directeur général et secrétaire-trésorier informe le conseil du nombre et du type de plaintes reçues pour la période du 29 juin 2010 au 10 août 2010:

une plainte « hygiène du milieu »

Le Conseil confirme l'engagement de Anne-Marie Pagé comme responsable/opératrice des usines et inspectrice en bâtiments.

Le Conseil adopte une résolution à l'effet de demander à M. Rob Merrifield, minis-

tre responsable de Postes Canada d'exiger de Postes Canada qu'elle cesse de réduire le service postal public et commence à se comporter comme le veut la population, c'est-à-dire comme un service public et de consulter la population, les municipalités, les députés fédéraux, les syndicats des postes et les autres principaux intervenants en vue d'améliorer considérablement le Protocole du service postal canadien.

Le Conseil signe la déclaration postale qui demande à Postes Canada de partager les avantages de la modernisation avec la population, à qui appartient Postes Canada et de viser des objectifs plus socialement responsables dans le cadre de son projet de transformation postale.

Le Conseil adopte une résolution à l'effet d'inscrire Réal Dulmaine au colloque annuel de la zone 07 de l'ADMQ qui se tiendra le 16 septembre 2010 à Manseau.

Le service des incendies a répondu à deux (2) appels pour la période du 29 juin 2010 au 31 juillet 2010.

Le Conseil désire implanter un service de premiers répondants en collaboration avec l'Agence de la santé et des services sociaux de la Mauricie et du Centre-du-Québec et les Ambulances Drummondville. Voyant que soixante-douze (72) appels potentiels au 911 en 2009 auraient demandé l'intervention des premiers répondants sur notre territoire, le Conseil demande au ministère de la Santé et des Services sociaux une aide financière de 15 000 \$ pour l'implantation d'un service de premiers répondants sur le territoire de la Municipalité de Wickham.

Le Conseil demande à Sel Warwick de fournir le prix à la tonne métrique pour la fourniture d'environ 300 tonnes métriques de déglacant Clearline en vrac pour l'hiver 2010-2011.

Le Conseil demande à la Carrière d'Acton Vale de fournir le prix à la tonne métrique pour la fourniture d'environ 800

tonnes métriques de pierre concassée « abrasif 5 mm » pour l'hiver 2010-2011.

Le Conseil retient les services de M.C. Multi Mécanique pour effectuer l'entretien et la réparation du camion International 1989 ainsi que sur l'équipement de déneigement et d'épandage d'abrasifs suite à la vérification mécanique du 21 juin 2010. Le coût des travaux est évalué entre 4 000 \$ et 6 000 \$.

Attendu la subvention de 9 000 \$ dans le cadre du programme d'aide à l'amélioration du réseau routier municipal, le Conseil adopte une résolution à l'effet de décréter des travaux de l'ordre de 17 000 \$ taxes nettes pour la pose d'environ 1 100 tonnes métriques de pierre concassée sur le chemin du 11e rang en direction de la Route Caya à partir de la section où des travaux de pose de pierre concassée ont été exécutés en 2009 sur une longueur d'environ 600 mètres.

La mairesse et le directeur général et secrétaire-trésorier sont autorisés à signer pour et au nom de la municipalité le contrat à intervenir avec Excavations Tourville Inc pour le contrat pour le pontceau 2010 qui consiste à enlever un pontceau vis-à-vis la propriété du 673, 11e rang, à refaire le pavage sur 30 mètres et à nettoyer des fossés sur une longueur de 220 mètres pour le prix de 14 209.83 \$ incluant les taxes.

Attendu que la Municipalité de Wickham a constitué un fonds réservé à la réfection et à l'entretien de certaines voies publiques et qu'une entente peut être conclue entre des municipalités sur l'attribution des sommes versées au fonds qu'elles ont constitué, la Municipalité de Wickham estimant que des substances ont transité en 2009 sur ses voies publiques à partir de sites situés sur le territoire de la Municipalité de Saint-Théodore-d'Acton et pour lesquelles un droit est payable, le Conseil adopte une résolution à l'effet de demander à la MRC d'Acton de conclure une entente sur l'attribution des sommes versées au fonds qu'elle a constitué.

Le conseil en bref...

La municipalité ayant mis sur pied depuis le 1er janvier 2007 un service de transport adapté pour les personnes handicapées ayant droit, le Conseil adopte une résolution à l'effet d'autoriser l'émission des chèques pour le transport adapté aux personnes handicapées ayant droit pour la période du 1er janvier 2010 au 30 juin 2010.

Le Conseil accepte le devis « aménagement du puits de production C-2 » et demande des soumissions sur invitation à Lalime & Frères inc, Groupe Puitbec inc et Forages Technic-Eau.

Les puits forés chez certains propriétaires lors de la dernière recherche en eau souterraine doivent être colmatés selon les règles de l'art et Richard Hébert, inspecteur municipal, connaissant la procédure prévue au guide technique sur le captage des eaux souterraines, le Conseil autorise celui-ci à colmater les puits forés en accordant un budget de 4 400 \$ taxes en sus pour ces travaux et conserve comme piézomètre les trois puits forés sur la propriété du Couvoir Boire & Frères dans le secteur du puits D.

La mairesse et le directeur général et secrétaire-trésorier sont autorisés à signer pour et au nom de la municipalité l'entente à intervenir avec Rosaire Mathieu Inc. concernant sa demande visant à agrandir son entrepôt. La municipalité croit que la consolidation de cet établissement au centre du village constitue un atout important pour la communauté. La municipalité rendra donc conforme l'usage actuel en modifiant le zonage pour

autoriser la quincaillerie et en usage secondaire à la quincaillerie l'usage cour à matériaux de construction et de bois.

Le Conseil adopte une résolution à l'effet de recommander le dossier du demandeur Pascal Larivière à la Commission de Protection du Territoire Agricole du Québec visant le renouvellement d'une autorisation pour l'élimination d'une butte de sable.

Le Conseil autorise Réseaux Plein Air Drummond à installer un cadenas à la barrière de la rue Skiroule près de l'entrepôt d'abrasifs qui leur donne accès à la piste cyclable en cas d'urgence ou pour des travaux à exécuter à la condition que la barrière soit toujours fermée et le cadenas barré après y avoir accédé sauf en cas d'urgence.

Attendu qu'Enseignes L'Avenir a refait sans frais toutes les publicités de nos partenaires sur les bandes de la patinoire, le Conseil autorise Enseignes L'Avenir à prendre un espace d'une bande sur la patinoire pour s'annoncer et ce, sans frais.

Un avis de motion de la présentation est donné, lors d'une séance du conseil, d'un règlement fixant les tarifs de location de salle du centre communautaire et une demande de dispense de lecture est faite conformément à la loi.

La mairesse et le directeur général et secrétaire-trésorier sont autorisés à signer pour et au nom de la municipalité les conventions à intervenir avec la Société

de développement économique de Drummondville (CLD Drummond) afin de confirmer une subvention de 5 776 \$ pour les travaux de modernisation et de réaménagement du point de chute du CLSC ainsi qu'une somme de 18 080 \$ pour des améliorations au centre communautaire.

Extraits de la séance ordinaire du 17 août 2010

Le conseil ajoute Degrandpré puits artésien comme soumissionnaire invité concernant l'appel d'offres pour l'aménagement du puits de production C-2.

La mairesse et le directeur général et secrétaire-trésorier sont autorisés à signer s'il y a lieu l'avenant concernant le recouvrement d'une couche d'enrobé bitumineux sur la totalité de la piste cyclable située entre la propriété du 686, rue Principale et la rue Lyne dont le coût à la charge de la municipalité est évalué à environ 7 500 \$ taxes en sus. Le Conseil demande une aide financière à Réseaux Plein Air Drummond.

Le Conseil demande à la MRC de Drummond d'appuyer la résolution numéro 2010-06-233 adoptée le 7 juin 2010 demandant au ministère des Transports de reconsidérer leur décision et d'identifier de nouveau WICKHAM à la sortie 157 de l'autoroute Jean Lesage en direction de Québec vu que la circulation des camions et véhicules outils est permise sur les chemins situés entre ladite autoroute et la route 139.

ATTENTION * ATTENTION *** ATTENTION**

À SURVEILLER

DU NOUVEAU

DANS VOTRE PROCHAIN INFO WICKHAM

FERMETURE DE L'HÔTEL DE VILLE

L'Hôtel de Ville sera fermé, **lundi le 11 octobre 2010, jour de l'Action de Grâce.**

Indicateurs de gestion 2009

INDICATEURS DE GESTION 2009 SOMMAIRE					
FONCTION ET ACTIVITÉ	INDICATEUR	DÉFINITION	2009	2008	2007
TRANSPORT ROUTIER					
Voirie municipale	Coût de la voirie municipale par kilomètre de voie	Coût de l'activité de la voirie municipale par kilomètre de voie appartenant à la municipalité sans amortissement	1 717\$	4 563\$	2 976\$
		Calcul incluant l'amortissement	3 570\$	6 769\$	4 967\$
Enlèvement de la neige	Coût de l'enlèvement de la neige par kilomètre de voie	Coût de l'activité d'enlèvement de la neige par kilomètre de voie appartenant à la municipalité sans amortissement	2 136\$	2 227\$	2 146\$
		Calcul incluant l'amortissement	2 368\$	2 504\$	2 418\$
HYGIÈNE DU MILIEU					
Approvisionnement en eau, traitement et réseau de distribution	Pourcentage de bris par 100 km de conduite	Pourcentage de bris d'aqueduc par km de conduite d'eau principale, excluant les bris sur les entrées de service	0,0000%	0,0000%	S.O.
	Coût de distribution par kilomètre de conduite Coût de distribution par km de conduite	Coût de l'activité de distribution de l'eau potable par rapport au nombre de kilomètres de conduite d'eau appartenant à la municipalité sans amortissement	2 948\$	3 494\$	3 467\$
		Calcul incluant l'amortissement	6 522\$	7 067\$	7 041\$
	Coût d'approvisionnement et de traitement par mètre cube d'eau	Coût pris en charge par l'organisme municipal pour traiter un mètre cube d'eau et s'en approvisionner sans amortissement	1,23\$	1,01\$	1,08\$
		Calcul incluant l'amortissement	1,64\$	1,26\$	1,33\$
	Coût de distribution par mètre cube d'eau	Coût pris en charge par l'organisme municipal pour distribuer un mètre cube d'eau potable sans amortissement	0,24\$	0,26\$	0,25\$
		Calcul incluant l'amortissement	0,54\$	0,54\$	0,51\$
	Traitement des eaux usées et réseaux d'égout	Coût du traitement par mètre cube d'eaux usées	Prix de revient du traitement d'un mètre cube d'eaux usées sans amortissement	0,86\$	0,91\$
Calcul incluant l'amortissement			1,50\$	1,51\$	1,43\$
Coût du réseau d'égout par kilomètre de conduite		Coût de l'activité du réseau d'égout par kilomètre de conduite d'égout principale, excluant les entrées de service sans amortissement	850\$	890\$	592\$
		Calcul incluant l'amortissement	4 070\$	3 952\$	4 516\$

Indicateurs de gestion 2009 (suite)

FONCTION ET ACTIVITÉ	INDICATEUR	DÉFINITION	2009	2008	2007
SANTÉ FINANCIÈRE GLOBALE	Pourcentage du service de la dette	Pourcentage des frais de financement et du remboursement de la dette à long terme par rapport aux dépenses de fonctionnement et au montant de remboursement de la dette à long terme	15,12%	14,41%	10,97%
	Pourcentage d'endettement	Pourcentage de l'endettement net à long terme par rapport à la valeur des immobilisations et des propriétés destinées à la vente	26,33%	31,50%	26,93%
RESSOURCES HUMAINES	Pourcentage du coût de la formation par rapport à la rémunération totale	Pourcentage du coût de la formation par rapport à la rémunération totale	4,22%	3,53%	3,36%
	Effort de formation par employé	Nombre d'heures rémunérées de formation par rapport aux effectifs personnes-années	11,93h	11,17h	15,17h
	Durées moyennes des lésions professionnelles	Durée moyenne d'absence du travail des employés pour cause de lésions professionnelles	0,00h	S.O.	S.O.
	Taux de départs potentiels à la retraite	Pourcentage de départs potentiels à la retraite dans les cinq années suivant le 31 décembre de l'exercice financier à l'étude par rapport au nombre total d'employés réguliers	45,45%	50,00%	0,00%
SÉCURITÉ PUBLIQUE	Coût de l'activité sécurité incendie par 100\$ d'évaluation	Coût de la sécurité incendie par 100\$ d'évaluation, sans l'amortissement	0,06\$	0,06\$	0,09\$
		Calcul incluant l'amortissement	0,08\$	0,08\$	0,11\$
	Délai de réponse moyen pour les feux de bâtiments	Temps écoulé, en minutes, entre la réception d'un appel 911 jusqu'à l'arrivée du premier véhicule de combat d'incendie sur les lieux	7,73	7,70	8,75

LOUEZ SANS FRAIS LE TERRAIN DE BALLE, LA PATINOIRE ET LES TERRAINS DE SOCCER

Depuis le 12 juin 2010, la municipalité loue **SANS FRAIS** le terrain de balle, la patinoire et les terrains de soccer à la condition que le locataire soit domicilié à Wickham. Toutefois un dépôt de 125\$ est exigé lors de la location. Suite à la séance du conseil le dépôt vous est remis si aucun bris n'est constaté par la municipalité.

POUR RÉSERVATION, vous devez vous présenter à l'Hôtel de Ville.

Vente de terrains résidentiels

VENTE DE TERRAINS RÉSIDENTIELS SUR LA RUE HÉBERT

La Municipalité de Wickham désire vendre par soumission publique six (6) terrains résidentiels situés sur la rue Hébert tel que montré sur le plan ci-dessous.

Le prix de vente de base est fixé à 14 000 \$ par terrain.

Les six (6) terrains à vendre sont les suivants:

- terrain #1 portant le numéro de lot 479-10-15 du cadastre du canton de Wickham d'une superficie de 489.9 mètres carrés;
- terrain #2 portant le numéro de lot 479-10-16 du cadastre du canton de Wickham d'une superficie de 946.6 mètres carrés;
- terrain #3 portant le numéro de lot 479-10-19 du cadastre du canton de Wickham d'une superficie de 553.4 mètres carrés;
- terrain #4 portant le numéro de lot 479-10-20 du cadastre du canton de Wickham d'une superficie de 561.3 mètres carrés;
- terrain #5 portant le numéro de lot 479-10-21 du cadastre du canton de Wickham d'une superficie de 701.2 mètres carrés;
- terrain #6 portant le numéro de lot 479-10-22 du cadastre du canton de Wickham d'une superficie de 1229.3 mètres carrés.

Les six (6) terrains sont desservis par les réseaux d'aqueduc et d'égout sanitaire.

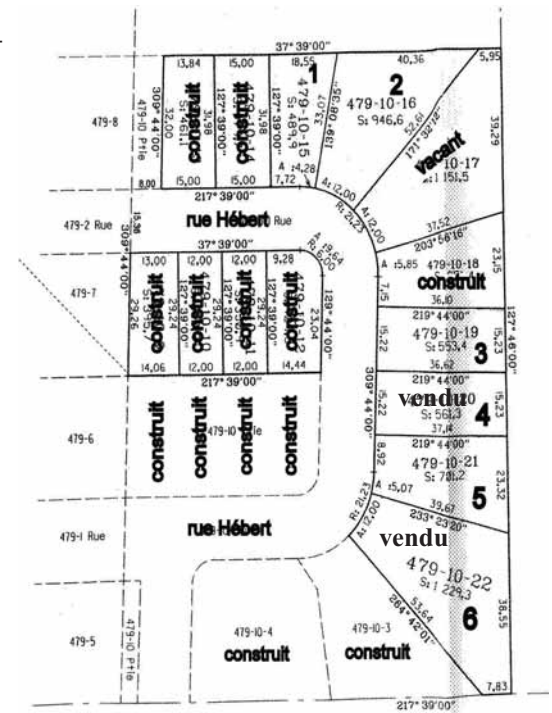
Les conditions suivantes seront prévues à chacun des actes de vente :

1. « l'acquéreur s'engage à construire dans les vingt-quatre (24) mois de l'achat, sur ledit terrain, une résidence et que la construction soit terminée dans les douze (12) mois suivants, le tout en conformité avec les dispositions de la réglementation de la municipalité »;
2. « advenant le cas où l'acquéreur vendrait ou autrement aliénerait un terrain, avant la construction d'une résidence, pour une considération monétaire ou autre supérieure à cinq pour cent (5%) par année, calculée sur le prix de vente, tel excédent devrait alors être remis à la municipalité. L'acquéreur s'engage et s'oblige, expressément, à remettre et ce, dès telle vente ou aliénation, à la municipalité, tout profit supérieur audit cinq pour cent (5%) par année, sans autre avis ni formalité »;
3. « faire respecter les conditions de la présente résolution à tout acquéreur subséquent, héritiers ou ayants droits, sous peine de tous dommages et/ou intérêts »;

Les personnes intéressées doivent déposer leurs soumissions sous enveloppes scellées terrain par terrain en indiquant « soumission

pour le terrain #__ » au bureau de la Municipalité de Wickham, 893 rue Moreau, Wickham (Québec) JOC ISO.

Pour toute information supplémentaire vous devez communiquer avec Réal Dulmaine au 819-398-6878.



Chronique d'urbanisme

Vous avez des projets de travaux de construction, rénovation ou autres ?

Il est très important de s'informer auprès de l'inspectrice en bâtiment avant le début de vos travaux pour savoir si un permis est nécessaire. Le permis permet de vérifier que le projet envisagé respecte les différentes règles d'urbanisme en vigueur.

Maintenant, une fois par semaine, des inspections se feront sur le territoire de la municipalité pour sensibiliser les citoyens qui exécutent des travaux sans permis à prendre rendez-vous avec l'inspectrice en bâtiment afin de régulariser la situation.

HORAIRE DE L'INSPECTRICE EN BÂTIMENT

Pour toutes vos demandes de permis de construction, rénovation ou autres, vous pouvez rencontrer ou contacter notre inspectrice en bâtiment, Madame Anne-Marie Pagé.

Madame Pagé est disponible au bureau de l'Hôtel de Ville les lundi, mardi, jeudi et vendredi en après-midi.

Pour éviter toute attente, nous vous recommandons de prendre un rendez-vous au numéro de téléphone suivant : **819-398-6878**.

Avis publics

AVIS PUBLIC

PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DE DRUMMOND
MUNICIPALITÉ DE WICKHAM

AVIS DE PROMULGATION RÈGLEMENT NUMÉRO 2010-08-690

RÈGLEMENT MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE NUMÉRO 2006-09-621

AVIS PUBLIC EST, PAR LES PRÉSENTES DONNÉ PAR LE SOUSSIGNÉ, RÉAL DULMAINE, DIRECTEUR GÉNÉRAL ET SECRÉTAIRE-TRÉSORIER DE LA MUNICIPALITÉ DE WICKHAM, MRC DE DRUMMOND:

QUE lors d'une séance tenue le 17 août 2010, le conseil a adopté le règlement numéro 2010-08-690 intitulé « **RÈGLEMENT MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE NUMÉRO 2006-09-621** » comme règlement de modification (résiduel) suite à la désapprobation du règlement numéro 2010-08-689 par la MRC de Drummond le 10 août 2010.

QUE les objets de ce règlement sont :

- de permettre la vente au détail de biens d'équipements (classe d'usage C1.2) dans la zone C-44 et permettre l'usage « Cours de matériaux de construction et de bois » sous réserve qu'il soit usage secondaire lié à l'usage principal « Quincaillerie »;
- de réduire la marge latérale minimale pour la zone C-44 de trois (3) mètres à deux (2) deux mètres.

QU'une copie du règlement numéro 2010-08-690 a été déposée à l'Hôtel de Ville où toutes les personnes intéressées peuvent en prendre connaissance durant les heures de bureau.

QUE ce règlement est entré en vigueur le jour de la délivrance du certificat de conformité par la M.R.C. de Drummond soit le 24 août 2010.

DONNÉ A WICKHAM CE TRENTIÈME JOUR DU MOIS DE AOÛT 2010.



Réal Dulmaine
Directeur général et secrétaire-trésorier

AVIS PUBLIC

PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DE DRUMMOND
MUNICIPALITÉ DE WICKHAM

DÉPÔT DU SOMMAIRE DU RÔLE D'ÉVALUATION FONCIÈRE

AVIS, est par les présentes donné que le rôle triennal d'évaluation de la municipalité de Wickham sera, en 2011, en vigueur pour son troisième exercice financier, et que toute personne peut en prendre connaissance à mon bureau, du lundi au vendredi de 8h00 à 12h00 et de 13h00 à 16h00.

Conformément aux dispositions de l'article 74.1 de la Loi sur la Fiscalité municipale (L.R.Q. c. F-2.1), toute personne ayant un intérêt à cet effet peut déposer, à l'égard de ce rôle, une demande de révision prévue par la section I du chapitre X de cette loi, au motif que l'évaluateur n'a pas effectué une modification qu'il aurait dû y apporter en vertu de cette loi.

Pour être recevable, cette demande de révision devra remplir trois conditions :

- être déposée au cours de l'exercice financier pendant lequel survient un événement justifiant une modification au rôle en vertu de la loi, ou au cours de l'exercice suivant;
- être déposée à l'endroit suivant ou y être envoyée par courrier recommandé :
M.R.C. de Drummond
436 rue Lindsay
Drummondville (Québec) J2B 1G6
- être faite sur le formulaire prescrit à cette fin et disponible à l'endroit ci-dessus indiqué;
- être accompagnée de la somme d'argent déterminée par le règlement MRC-200 de la M.R.C. de Drummond et applicable à l'unité d'évaluation visée par la demande.

DONNÉ A WICKHAM CE QUATORZIÈME JOUR DU MOIS DE SEPTEMBRE 2010.



Réal Dulmaine
Directeur général et secrétaire-trésorier

AVIS PUBLIC

À TOUS LES RÉSIDENTS ET À TOUTES LES RÉSIDENTES DESSERVIS PAR LE RÉSEAU D'AQUEDUC MUNICIPAL

Le Service des travaux publics procèdera au rinçage du réseau d'aqueduc dans tous les secteurs de la Municipalité, le

12 et 13 octobre prochain.

Pourquoi?

Cette opération permet d'évacuer les particules et les dépôts qui ont pu se former sur les parois des conduites. Ce rinçage s'avère nécessaire afin d'améliorer la condition du réseau d'aqueduc.

Ces travaux peuvent causer une baisse temporaire de la pression d'eau ou même une fermeture temporaire d'eau potable, ainsi qu'une légère coloration de cette dernière. Durant cette période, il est recommandé de vérifier si l'eau est colorée avant de l'utiliser.

Que faire en cas d'eau rouillée ou d'eau blanche?

La Municipalité vous conseille d'ouvrir le robinet d'eau froide et de laisser couler jusqu'à ce que l'eau redevienne incolore.

N'oubliez pas également de vérifier l'eau de toute unité fonctionnant à l'eau avant de l'utiliser.

Comme il s'agit d'une opération d'envergure sur tout votre secteur, il se peut que votre eau soit rouillée à divers intervalles.

Vous pourrez effectuer le lavage de tissus et de la vaisselle en dehors des heures de nettoyage durant la semaine, soit de 18 h à 7 h 30 et à toutes les heures durant la fin de semaine.

Nous nous excusons des incon vénients causés par cette opération et nous vous remercions de votre collaboration.

Renseignements : 819-398-6878

ATTENTION- - NETTOYAGE DU RÉSEAU- -

La sécurité de vos enfants est essentielle

L'année scolaire constitue une période pendant laquelle les écolières et les écoliers envahissent le réseau routier. Leur spontanéité et leur insouciance les rendent parfois vulnérables face à la circulation. C'est pourquoi les brigadières ont pour rôle

d'assurer des déplacements sécuritaires aux jeunes aux abords de l'école.

Nous recommandons donc aux parents, dont les enfants se rendent à pied à l'école, de demander à leurs

enfants d'emprunter les traverses pour écoliers mis à leurs dispositions par la Municipalité et de suivre les consignes et les indications de la brigadière scolaire en fonction et ce, pour leur sécurité.



Brigadière intersection Principale et Timmons



Brigadière intersection Blanchard et Hébert

Internet haute vitesse



Suite à notre sondage paru dans l'Info Wickham de mars 2010 et afin de répondre aux questions de nos citoyens qui n'ont pas accès à un branchement Internet haute vitesse, bonne nouvelle, un nouveau satellite sera lancé au printemps 2011 et pourra offrir des vitesses allant jusqu'à 25 Mbps.

Ce service sera offert par Xplornet services Internet et sera disponible pour nos

citoyens à la fin du printemps 2011 début automne 2011. Toutefois un forfait temporaire sera disponible dès cet automne.

Dans les prochaines semaines la compagnie vous fera parvenir de la publicité concernant ce nouveau service.

La haute vitesse sera donc à la portée de tous.

Service de premiers répondants

Recherche de bénévoles

Déjà 4 personnes recrutées, il nous en manque 2.

Vous êtes intéressés de vous impliquer dans un service de premiers répondants et de sauver des vies en administrant les soins médicaux appropriés, contactez-nous.

Par téléphone : 819-398-6878

Par télécopieur : 819-398-7166

Par courriel : wickham@bellnet.ca

Par courrier : Municipalité de Wickham

893, rue Moreau

Wickham (Québec) J0C 1S0



ou en vous présentant à l'Hôtel de Ville sur les heures de bureau.

Sécurité des piscines résidentielles

MA piscine EST-ELLE sécuritaire?



FAITES LE TEST SUR



SI LA SURVEILLANCE ET LA VIGILANCE sont primordiales pour prévenir la noyade, le CONTRÔLE DE L'ACCÈS à la piscine résidentielle l'est encore plus.

TROP SOUVENT, les jeunes victimes ont réussi à atteindre la piscine après avoir échappé à la surveillance des adultes, soit parce que la barrière était restée ouverte, que l'échelle n'avait pas été remontée ou qu'aucune clôture ne fermait l'accès à la piscine.



Test d'autoévaluation

Vérifiez si votre piscine répond aux critères de conformité du nouveau règlement provincial sur la sécurité des piscines résidentielles en vigueur à partir du 22 juillet 2010 pour les nouvelles installations.

Site de référence

Obtenez des trucs d'experts sur la prévention de la noyade, sur les produits sécuritaires et plus encore...

Services et formations

Demandez une vérification gratuite à domicile ou des formations en intervention d'urgence grâce à la tournée mapiscinesecuritaire.com.

EN PLUS DE RENDRE VOTRE PISCINE SÉCURITAIRE, D'ASSURER UNE SURVEILLANCE CONSTANTE ET DE FAIRE PREUVE DE VIGILANCE :

1 RESPECTEZ LES RÈGLES

En juillet 2010, le gouvernement du Québec a adopté le Règlement sur la sécurité des piscines résidentielles qui vise principalement à contrôler l'accès aux piscines résidentielles. Il s'agit d'un élément déterminant pour prévenir les risques de noyade, plus particulièrement chez les enfants de moins de cinq ans. Cependant, les municipalités peuvent adopter des normes plus sévères sur leur territoire.

Informez-vous auprès de votre municipalité pour connaître la réglementation en vigueur sur votre territoire.

2 NE NÉGLIGEZ JAMAIS LES PRÉCAUTIONS DE BASE

Autour de la piscine, ayez toujours un adulte responsable de la surveillance et faites connaître les règles de sécurité aux enfants qui fréquentent les lieux.

3 APPRENEZ LES PREMIERS SECOURS ET LA RÉANIMATION CARDIORESPIRATOIRE

Il est recommandé que tous les propriétaires de piscine apprennent les techniques de réanimation cardiorespiratoire. Ces techniques peuvent sauver une vie si elles sont effectuées moins de dix minutes après la noyade.

4 ASSUREZ LA SÉCURITÉ DES BAINEURS QUI UTILISENT UN PLONGEOIR

Les piscines creusées dotées d'un plongeoir devraient respecter les dimensions minimales prévues dans la norme BNQ 9461-100/2009, sans quoi le plongeoir devrait être retiré. Plus précisément, cette norme, publiée en mai 2009, par le Bureau de normalisation du Québec spécifie les exigences relatives aux caractéristiques physiques, dimensionnelles et géométriques minimales que doivent respecter les piscines résidentielles dotées d'un plongeoir.

Pour obtenir plus d'information, visitez mapiscinesecuritaire.com ou contactez la Société de sauvetage alerte@sauvetage.qc.ca
514 252-3100 ou sans frais 1 800 265-3093

Chronique du service incendie

Semaine de la prévention des incendies 2010 du 3 au 9 octobre 2010



« Les avertisseurs de fumée: un son avec lequel vous pouvez vivre! »

Pour cette semaine toute spéciale, le service des incendies prévoit des activités d'évacuation à l'école St-Jean et à l'Office Municipal d'habitation.

La Municipalité de Wickham, en collaboration avec Sécurité Maska, distribuera aux élèves de 3e année de l'école St-Jean un détecteur de fumée tout à fait gratuitement.

Le ramonage de cheminée : une procédure simple mais essentielle



Le ramonage des cheminées de votre propriété est une procédure simple mais tout à fait essentielle. L'accumulation de crésote sur les parois internes d'une cheminée représente un risque sérieux d'incendie. De plus, un feu de cheminée peut se propager dans les murs intérieurs et à la toiture du bâtiment. Vous pouvez consulter la liste des ramoneurs accrédités par l'Association des professionnels du chauffage (APC), reconnu par la Régie du Bâtiment du Québec, à l'adresse internet suivante:

<http://www.poelesfoyers.ca/pages/apcpag.html>

Vous possédez un foyer conventionnel qui ne fait qu'éclairer vos soirées d'hiver?

1. En règle générale, sa cheminée doit être ramonée AU MINIMUM tous les cinq ans. Il est de toute évidence préférable de le faire chaque année.
2. Il est de la responsabilité des occupants de vider la trappe de nettoyage après le passage du ramoneur.
3. Il est fortement déconseillé d'utiliser les bûches artificielles que l'on peut se procurer dans certains commerces. Elles évitent peut-être la corvée du cordage mais elles sont imbibées de combustible, ce qui les rend dangereuses.

Vous chauffez la maison avec un poêle à combustion lente?

1. Sans exception, sa cheminée doit être ramonée AU MINIMUM une fois l'an et, de préférence, deux fois.
2. Après le ramonage, veillez à nettoyer l'intérieur car c'est habituellement là que se retrouvent les parcelles de crésote.

Votre cheminée est préfabriquée? Assurez-vous que le ramoneur utilisera une brosse de NYLON.

Elle est faite de tuiles d'argile et recouverte de briques? Une brosse d'ACIER s'impose.

DANS TOUS LES CAS, déposez les cendres, d'abord dans un contenant métallique (même si on les juge refroidies), et les y laisser pendant une semaine. Puis, les transférer dans le bac.

En cas d'urgence, composez le 911

Fermeture définitive de la rue Timmons

Wickham, le 14 septembre 2010 - La Municipalité désire aviser les citoyens qu'à compter du mois d'octobre la section de la rue Timmons, située entre les rues St-Jean et Principale, sera fermée définitivement à la circulation.

Cette rue deviendra une entrée privée pour Gestion Mathieu Inc. (Rosaire Mathieu inc.) du côté de la rue Principale. L'entrée de l'école par cette section de rue reste disponible jusqu'en 2011, la date étant à déterminer.

L'entrée existante par la rue St-Jean ne sera plus accessible aux citoyens.

Information : **Réal Dulmaine**
Directeur-général et secrétaire-trésorier
Municipalité de Wickham
819-398-6878

Ministère des transports

MODIFICATIONS AUX ENTRAVES RÉFECTION DE LA CHAUSSÉE DE LA ROUTE 139 À WICKHAM

Trois-Rivières, le 9 septembre 2010 – Le ministère des Transports du Québec avise les usagers que les travaux de réfection de la chaussée de la route 139, à Wickham, occasionneront de nouvelles entraves.

Du 13 au 27 septembre prochains, la nature des travaux entraînera la fermeture complète de la route 139, sur 300 m, entre la rue Lyne et la rue Blanchard (10e Rang), et ce, 24 h sur 24, 7 jours sur 7. Les usagers de la route devront emprunter un chemin de détour par les rues Blanchard, Josée, Gratien et Lyne. Les accès aux commerces seront maintenus en tout temps.

À compter du 28 septembre 2010, la nature des travaux entraînera, sur 250 m à la fois, la fermeture de une voie sur deux, entre la rue Blanchard (10e Rang) et le 11e Rang, du lundi au vendredi, de 7 h à 17 30 h. La circulation se fera en alternance, à l'aide de signaleurs ou de feux de circulation, sur une voie rétrécie à 4 m. Les accès aux commerces seront maintenus en tout temps. Il n'y aura aucune entrave la fin de semaine.

Les travaux sont effectués par la firme Construction DJL inc.



Information : Denise Tellier
Conseillère en communication

Source : Johanne Côté
Technicienne en information

Pour la sécurité de vos enfants, depuis le 13 septembre, une brigadière scolaire est en fonction, intersection Gratien et José.

Fabrique de Wickham

Boeuf braisé et Party Rétro-Country

Au profit de la Fabrique de Wickham

pour l'achat d'une fournaise



Samedi le 2 octobre 2010

Souper à 18 hrs.

Au centre communautaire de Wickham



Suivi d'une soirée dansante avec: L'orchestre " KASHMIR "

Admission adulte: 30.00 \$

Billets disponibles auprès des marguilliers (ères) ainsi qu'aux numéros suivants:

*** Johanne Gauthier 398-6324 * Madeleine Beaudoin 398-7226**

*** Francine Cabana 398-6201 * Bertrand Massé 398-6324 * Raymonde Côté 398-7215**

SEULEMENT 200 BILLETS EN CIRCULATION. FAITES-VITE!

Septembre

Dimanche	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
	20	21 Médiathèque Wickhami 13h00 - 16h30 Maison des jeunes 15h00 - 23h00	22 CLSC Médiathèque Wickhami 13h00 - 15h00 18h30 - 20h30 Maison des jeunes 15h00 - 23h00	23 Médiathèque Wickhami 18h30 - 20h30 Maison des jeunes 15h00 - 23h00	24 Maison des jeunes 18h00 - 23h00	25 Médiathèque Wickhami 10h00 - 11h30 Centre informatique Wickhami 13h00 - 16h00 Maison des jeunes 15h00 - 23h00
26	27 Dernier versement des taxes municipales	28 Médiathèque Wickhami 13h00 - 16h30 Maison des jeunes 15h00 - 23h00	29 Récupération CLSC Médiathèque Wickhami 13h00 - 15h00 18h30 - 20h30 Maison des jeunes 15h00 - 23h00	30 Médiathèque Wickhami 18h30 - 20h30 Maison des jeunes 15h00 - 23h00		

Octobre

<i>Dimanche</i>	<i>Lundi</i>	<i>Mardi</i>	<i>Mercredi</i>	<i>Jeudi</i>	<i>Vendredi</i>	<i>Samedi</i>
<p>À RETENIR: 27 septembre: Dernier versement des taxes municipales 2 octobre: Fabrique - Party Retro-Country 4 octobre: Réunion du Conseil 9 octobre: Fadoq - soirée de danse 13 et 19 octobre: Gros rebuts 20 octobre: Rencontre Aféas 23 octobre: Soirée Casion (Société Canadienne du cancer) 24 octobre: Brunch Aféas 30 octobre: Fadoq - soirée de danse</p>					<p>1 Maison des jeunes 15h00 - 23h00</p>	<p>2 Médiathèque Wickhami 10h00 - 11h30 Centre informatique Wickhami 13h00 - 16h00 Maison des jeunes 15h00 - 23h00 Fabrique - Party rétro-Country</p>
<p>3</p>	<p>4 Réunion du conseil - 20h00</p>	<p>5 Médiathèque Wickhami 13h00 - 16h30 Maison des jeunes 15h00 - 23h00</p>	<p>6 CLSC Médiathèque Wickhami 13h00 - 15h00 18h30 - 20h30 Maison des jeunes 15h00 - 23h00</p>	<p>7 Médiathèque Wickhami 18h30 - 20h30 Maison des jeunes 15h00 - 23h00</p>	<p>8 Maison des jeunes 15h00 - 23h00</p>	<p>9 Médiathèque Wickhami 10h00 - 11h30 Centre informatique Wickhami 13h00 - 16h00 Maison des jeunes 15h00 - 23h00 FADOQ - soirée de danse</p>
<p>10</p>	<p>11</p>	<p>12 Médiathèque Wickhami 13h00 - 16h30 Maison des jeunes 15h00 - 23h00</p>	<p>13 Récupération Gros rebuts CLSC Médiathèque Wickhami 13h00 - 15h00 18h30 - 20h30 Maison des jeunes 15h00 - 23h00</p>	<p>14 Médiathèque Wickhami 18h30 - 20h30 Maison des jeunes 15h00 - 23h00</p>	<p>15 Maison des jeunes 15h00 - 23h00</p>	<p>16 Médiathèque Wickhami 10h00 - 11h30 Centre informatique Wickhami 13h00 - 16h00 Maison des jeunes 15h00 - 23h00</p>
<p>17</p>	<p>18</p>	<p>19 Gros rebuts Médiathèque Wickhami 13h00 - 16h30 Maison des jeunes 15h00 - 23h00</p>	<p>20 CLSC Médiathèque Wickhami 13h00 - 15h00 18h30 - 20h30 Maison des jeunes 15h00 - 23h00 Rencontre Aféas</p>	<p>21 Médiathèque Wickhami 18h30 - 20h30 Maison des jeunes 15h00 - 23h00</p>	<p>22 Maison des jeunes 15h00 - 23h00</p>	<p>23 Médiathèque Wickhami 10h00 - 11h30 Centre informatique Wickhami 13h00 - 16h00 Maison des jeunes 15h00 - 23h00 Soc. Canadienne du Cancer - soirée Casino</p>
<p>24 Brunch Afeas</p>	<p>25</p>	<p>26 Médiathèque Wickhami 13h00 - 16h30 Maison des jeunes 15h00 - 23h00</p>	<p>27 Récupération CLSC Médiathèque Wickhami 13h00 - 15h00 18h30 - 20h30 Maison des jeunes 15h00 - 23h00</p>	<p>28 Médiathèque Wickhami 18h30 - 20h30 Maison des jeunes 15h00 - 23h00</p>	<p>29 Maison des jeunes 15h00 - 23h00</p>	<p>30 Médiathèque Wickhami 10h00 - 11h30 Centre informatique Wickhami 13h00 - 16h00 Maison des jeunes 15h00 - 23h00 FADOQ - soirée de danse</p>
<p>31</p>						

Bon voisin, bon œil de Wickham



Bon voisin, Bon œil est un programme de protection du voisinage. Principalement axé sur la prévention contre le vol par effraction dans les résidences, il mise sur la mobilisation de groupes de citoyens qui, de concert avec

leur service de police local, mettent de l'avant des moyens de réduire les risques de vols par effraction dans leur quartier.

Plusieurs expériences démontrent que l'action concertée des citoyens et des policiers peut contribuer à prévenir et à diminuer le nombre de vols par effraction et, par conséquent à améliorer la qualité de vie et le sentiment de sécurité des citoyens.

OBJECTIFS:

⇒ Réduire le nombre de vols par effraction

dans les domiciles.

- ⇒ Fournir aux citoyens des conseils de sécurité simples et efficaces.
- ⇒ Briser l'isolement de certains résidents.
- ⇒ Démontrer aux citoyens la nécessité de s'entraider par une surveillance mutuelle des résidences.
- ⇒ Sensibiliser les citoyens face à l'importance de signaler aux policiers, avec précision, tout individu ou situation suspecte.

Le comité de prévention de Wickham
Éric Beauregard, président

Mot du camp de jour



Salut c'est Martin Faucher, ou si vous aimez mieux... Poco ! Je tenais absolument à vous écrire ce petit message afin de vous remercier pour ces 6 belles années passées avec vous.

Je me rappelle très bien de l'été 2005. Il y avait une demande d'emploi dans le journal Info Wickham et à ce moment-là je me cherchais un emploi estival. À Wickham, c'était tout nouveau. Il y avait maintenant un camp de jour. Ma mère m'a dit : « Martin, il y a un poste comme animateur! ». Je me souviens de ma réponse et je me suis dit que je ne serais sûrement pas capable de le faire. J'ai des neveux mais avoir un groupe de 15 à 20 jeunes n'est pas tout à fait la même chose. Je décide de passer l'entrevue et j'ai été accepté quelques jours plus tard.

Le camp de jour arrive, et je décide de prendre le rôle de Poco. Jamais un jour je n'aurais cru penser cela... mais cet été-là, a été l'un des plus beaux étés de toute ma vie... Vous ne savez pas à quel point c'est fabuleux cette job-là ! Tu travailles dehors, tu as des sorties à l'extérieur à toutes les semaines, tu t'amuses avec des enfants, tu planifies des activités. Et des enfants c'est francs, ils t'aiment ou ils ne t'aiment pas! Mais c'est le défi du métier! Je dois vous dire que j'ai adoré passer mes étés avec vos enfants. Encore aujourd'hui il y a des jeunes qui me donnent de leurs nouvelles et ça me touche droit au cœur.

Les années passent, et déjà 6 étés que je travaille comme animateur de camp de jour. C'est maintenant le temps pour moi de passer à autre chose. Toute bonne chose à une fin... c'est ce qu'ils disent ! Maintenant terminé, et je dois vous avouer que ça été très dur de partir. J'aimerais remercier la Municipalité de

Wickham pour m'avoir fait confiance pendant toutes ces années et de m'avoir donné la chance de pouvoir travailler là à tous les étés. Merci aux parents et aux enfants d'être les personnes que vous êtes. Si je suis resté longtemps au camp de jour c'est grâce à vous tous. Vous avez été des personnes exceptionnelles! Je me suis toujours dit que je faisais la plus belle job étudiante au monde!

Comme projets futurs, je termine dans quelques mois mon baccalauréat en communications à l'Université de Sherbrooke. Durant mes études, je travaille au Salon de quilles Drummond et cet automne, j'ai un stage à la radio de Sherbrooke et je souhaiterais travailler dans le domaine du journalisme télé ou radio dans la prochaine année. Sur ce, à très bientôt et si on se croise, venez me dire un petit bonjour ! Merci beaucoup !

Martin Faucher (Poco)

Ramassage de canettes

Ramassage de canettes et de bouteilles vides pour le financement des activités de l'école St-Jean, samedi le 6 novembre 2010.



Nous avons besoin de bénévoles (vous inscrire à l'école à 819-850-1647 poste 6590) et aussi de vos bouteilles et canettes. Vous pouvez les placer sur votre galerie.

Merci pour nos élèves.

Céline Bérubé, directrice
Membres de l'OPP

Sûreté du Québec

TRANSPORT D'UN PASSAGER SUR UN QUAD

Le VTT, plus communément appelé quad, connaît depuis les 10 dernières années un essor remarquable. L'activité se pratiquant 12 mois par année et avec les plus de 19 000 km de sentiers entretenus par la Fédération québécoise des clubs quad (FQCQ), il est facile à comprendre pourquoi les quadistes sont de plus en plus nombreux.

Depuis le 10 juin 2010, la loi sur les véhicules hors route (LVHR) a été modifiée. Voici des règles importantes qui traitent du transport d'un passager sur un quad.

Siège ajouté sur un quad mono place

Le conducteur d'un véhicule tout-terrain modifié (siège ajouté) qui voudrait transporter un passager devra suivre une formation afin d'obtenir un certificat d'aptitude délivré par la FQCQ. Sinon, il ne peut transporter un passager sur un quad à moins qu'il ne s'agisse d'un modèle spécialement conçu pour 2 personnes par le fabricant.

De plus, le conducteur d'un véhicule tout terrain modifié (siège ajouté) qui désire transporter un passager doit être âgé d'au moins 18 ans.

Important

Même avec un certificat d'aptitude entre les mains, le droit de transporter un passager sur un véhicule tout-terrain modifié (siège ajouté) est reconnu seulement :

- dans les sentiers de clubs quads et aux endroits où les clubs ont obtenu, pour les quadistes, l'autorisation de circuler. Cela inclut les chemins publics autorisés tels que les traverses de routes et les voies de circulation réservées à la fois aux quads et aux automobiles, les chemins forestiers avec autorisation du ministre ainsi que ceux prévus à l'article 12.1 de la LVHR.
- En ce qui concerne les chemins forestiers, il s'agit de la distance nécessaire pour rejoindre un sentier.
- Dans un sentier de club quad comportant une pente raide ascendante de 17 % ou plus qui est signalisée, le passager qui prend place sur un véhicule tout-terrain modifié (siège ajouté) devra circuler à pied à l'extrême droite du sentier sur toute partie de ce sentier.

Quad conçu par le fabricant pour 2 passagers

Pour conduire un vrai quad à 2 places, le conducteur n'a pas besoin d'avoir de certificat d'aptitude sauf s'il a moins de 18 ans.

Pour informations concernant les sessions de formation : FQCQ 1-514-252-3050 ou www.fqcq.qc.ca

Pour toutes questions au sujet de la sécurité routière, vous pouvez contacter la Sûreté du Québec au 310-4141.

LES GRANDS EXCÈS DE VITESSE : FREINONS LA VITESSE EXCESSIVE.

La conduite à haute vitesse est un fléau sur notre réseau routier et elle constitue une des principales causes de collisions. Dans le but d'améliorer le bilan routier et la sécurité sur nos routes, des sanctions plus sévères ont été mises en place afin d'enrayer les grands excès de vitesse.

Qu'est-ce qu'un grand excès de vitesse?

Vous commettez un grand excès de vitesse si vous dépassez :

- de 40 km/h ou plus la limite de vitesse permise dans une zone de 60km/h ou moins;
- de 50 km/h ou plus la limite de vitesse permise dans une zone de plus de 60 km/h et d'au plus 90 km/h;
- de 60 km/h ou plus la limite de vitesse permise dans une zone de 100 km/h.

La personne qui commet un grand excès de vitesse est passible d'une amende égale au double de celle prévue, soit d'une amende allant de 350 \$ à plus de 1100\$. Cette amende, sera, par ailleurs, portée au triple, si au cours des 10 années précédant la déclaration de culpabilité, la personne a fait l'objet de plus de deux déclarations de culpabilité pour un grand excès de vitesse.

Par exemple, si un conducteur circule à une vitesse de 95 km/h dans une zone où la limite de vitesse permise est de 50 km/h, le montant total de l'amende sera de 528\$ et entraînera l'accumulation de 6 points d'incapacité pour une première infraction, si vous êtes déclaré coupable.

Le législateur a également prévue de nouvelles sanctions dans le Code de la sécurité routière aux contrevenants de ce type d'infraction.

Il s'agit de la suspension immédiate de votre permis de conduire. Dès la première infraction, les policiers procéderont à la suspension immédiate de votre permis pour une période de 7 jours. En cas de récidive survenue dans les 10 ans suivant une déclaration de culpabilité, votre permis de conduire sera suspendu sur-le-champ pour une période de 30 jours.

De plus, la saisie immédiate de votre véhicule pour une période de 30 jours s'ajoute aux sanctions prévues par la loi si vous en êtes à votre deuxième infraction qui se sont produites dans une zone de 60 km/h ou moins.

Finalement, des sanctions plus sévères sont prévues pour les infractions subséquentes.

Pour plus d'information, consultez le site internet de la Société de l'assurance automobile du Québec au : www.saaq.gouv.qc.ca.

La sécurité routière, c'est l'affaire de tous!

Pour toutes questions au sujet de la sécurité routière, vous pouvez contacter la Sûreté du Québec au 310-4141.

MRC de Drummond



Avec plus de 30 activités au calendrier

Début d'une nouvelle année d'animation dans

les bibliothèques municipales de la MRC de Drummond

Le 9 septembre 2010 – La MRC de Drummond dévoile aujourd'hui le calendrier 2010-2011 de son programme d'animation dans les bibliothèques municipales. Celui-ci comporte plus d'une trentaine d'activités offertes gratuitement et présentées par 14 artistes ou organisations culturelles de la région.

À la suite d'un appel lancé le printemps dernier, plusieurs propositions d'animation ont été retenues par un comité de sélection et un répertoire a été constitué. Les responsables des différentes bibliothèques municipales de la MRC ont ensuite fait leurs propres choix à l'intérieur de ce répertoire. Les activités proposées vont de l'histoire à la littérature, en pas-

sant par la généalogie, l'ornithologie, la nature, le conte, les arts visuels et les métiers d'art.

Sous le thème L'animation au coeur de nos bibliothèques, le programme vise notamment à accroître la fréquentation de ces lieux par les citoyens, peu importe leur âge, de même qu'à susciter l'intérêt pour les arts et la culture. Il accentue le rôle des bibliothèques publiques, qui représentent des infrastructures culturelles de premier plan dans les municipalités.

Rappelons que, pour l'organisation et la gestion de ce projet, la MRC compte sur l'appui du Réseau Biblio du Centre-du-Québec, de Lanaudière et de la Mauricie, qui a développé une solide expertise en matière d'animation dans les bibliothèques.

À terme, le programme aura généré des

investissements globaux de l'ordre de 75 000 \$ répartis sur trois ans. Cette somme est financée à parts égales par la MRC et le ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine du Québec, en vertu d'une entente de développement culturel conclue entre les deux parties.

Pour en savoir davantage sur les activités d'animation à l'affiche au cours de la prochaine année, il suffit de visiter le www.mrcdrummond.qc.ca/animation ou de joindre le personnel de l'une ou l'autre des bibliothèques municipales participantes.

Information : Jocelyn Proulx
Agent de dév. culturel
MRC de Drummond
819 477-2230
Source : Jean Dufresne
Conseiller en communication
MRC de Drummond
819 477-2230

BIBLIOTHÈQUE	RESPONSABLE	ACTIVITÉ ET CLIENTÈLE	ANIMATEUR	DATE
DRUMMONDVILLE 545, rue des Écoles	Suzanne Pelletier 819 474-8882	Planète BZZZ... la vie des abeilles (6 à 9 ans) Madame Violon raconte (3 à 6 ans) Passion nature (tous)	Diane Fontaine/Lauriane Rochon Marie-Hélène Da Silva Luc LeClerc	14 novembre 2010, à 13 h 30 15 février 2011, à 9 h 30 13 avril 2011, à 13 h 30
DURHAM-SUD 77, rue de l'Église	France Giguère 819 858-1156	Rencontre d'auteur (adultes) Ti-Jean Batinse, contes (adultes) Planète BZZZ... la vie des abeilles (6 à 9 ans)	Michel Langlois Jean-Luc Boutin Diane Fontaine/Lauriane Rochon	7 novembre 2010, à 14 h 13 mars 2011, à 14 h 29 avril 2011, à 13 h
LEFEBVRE 193, rang 10	Pauline Delude 819 394-3354	Des images et des mots (adultes et ados) L'imaginaire matérialisé (enfants et ados) Madame Violon raconte (3 à 6 ans)	Marthe Boisjoly Édenne Cyr Marie-Hélène Da Silva	21 septembre 2010, à 13 h 30 26 janvier 2011, à 9 h 18 mai 2011, à 13 h 30
L'AVENIR 579, rue Principale	Michèle Drissen 819 394-2030	À la recherche de nos ancêtres (adultes) L'imaginaire matérialisé (enfants et ados) Rencontre d'auteur (adultes)	Société de généalogie de Dr'ville Édenne Cyr Michel Langlois	25 septembre 2010, à 14 h 21 octobre 2010, à 13 h 22 mars 2011, à 19 h
NOTRE-DAME-DU-BON-CONSEIL 541, rue Notre-Dame	Véronique Montesinos 819 336-2967	Rencontre d'auteur (adultes) Planète BZZZ... la vie des abeilles (6 à 9 ans)	Michel Langlois Diane Fontaine/Lauriane Rochon	5 octobre 2010, à 19 h 8 juin 2011, à 13 h
SAINT-BONAVENTURE 720, rue Plante	Gisèle Corbin 819 396-2051	À la recherche de nos ancêtres (adultes) Rencontre d'auteur (adultes) Jardins d'oiseaux (tous)	Société de généalogie de Dr'ville Michel Langlois Jean Paquin	17 novembre 2010, à 19 h 30 13 avril 2011, à 19 h 30 11 mai 2011, à 19 h 30
SAINT-CYRILLE-DE-WENDOVER 4360, rue Principale	Paulette Boisclair 819 397-4223	Madame Violon raconte (3 à 6 ans) Rencontre d'auteur (adultes) Passion ornithologie (tous)	Marie-Hélène Da Silva Michel Langlois Jean Paquin	6 novembre 2010, à 10 h 1 ^{er} avril 2011, à 19 h 13 mai 2011, à 19 h
SAINT-EDMOND-DE-GRANTHAM 1384, rue Lafleur	Françoise Desrosiers 819 395-2562	Atelier d'arts visuels (tous) Atelier création et poésie (adultes)	Nicole Jalbert Evelyn Losier	25 septembre 2010, à 9 h 30 19 mars 2011, à 9 h 30
SAINT-FÉLIX-DE-KINGSEY 1207, rue de l'Église	Denise Lebel 819 848-1153	La P'tite famille, spectacle musical (tous) Atelier création et poésie (adultes) Rencontre d'auteur (adultes)	Dorian Michaud Evelyn Losier Michel Langlois	9 octobre 2010, à 19 h 26 février 2011, à 13 h 30 21 mai 2011, à 13 h 30
SAINT-GERMAIN-DE-GRANTHAM 299, rue Notre-Dame	Nicole Bélanger 819 395-4047	Passion nature (tous) Les techniques du verre (adultes, ados) Madame Violon raconte (3 à 6 ans)	Luc LeClerc Suzanne Ricard Marie-Hélène da Silva	16 novembre 2010, à 19 h 30 29 mars 2011, à 19 h 30 16 avril 2011, à 14 h 30
WICKHAM 893, rue Moreau	Pierrette St-Onge 819 398-6878	Mon père et pi ma mère (adultes) Rencontre d'auteur (adultes) Planète BZZZ... la vie des abeilles (6 à 9 ans)	Jean-Luc Boutin Michel Langlois Diane Fontaine/Lauriane Rochon	22 septembre 2010, à 14 h 20 octobre 2010, à 19 h 4 mai 2011, à 13 h

Calendrier des animations
2010-2011, MRC de Drummond



MRC de Drummond



Les Journées de la culture de retour du 24 au 26 septembre prochains

Le 1er septembre 2010 - Pour une 14e année consécutive, la population de la MRC de Drummond est conviée à une fin de semaine de célébration avec les créateurs et les diffuseurs de chez nous. Présentées les 24, 25 et 26 septembre, les Journées de la culture 2010 foisonneront d'activités de toutes sortes aux quatre coins de la MRC.

Que ce soit dans le secteur des arts visuels, des arts de la scène, de l'histoire ou du patrimoine, les gens auront l'occasion de s'imprégner de l'esprit de la fête en participant aux divers rendez-vous proposés. Il est à noter que, dans la totalité des cas, l'accès sera gratuit.

Les Journées de la culture sont coordonnées par Culture pour tous. Cet organisme indépendant à but non lucratif a pour mission de contribuer à la démocratisation de la culture au Québec. La MRC de Drummond, par son Service de développement culturel, collabore à la tenue de l'événement en appuyant les artistes et les autres intervenants culturels de la région, notamment en matière de promotion des activités.

La programmation des Journées de la culture dans la MRC de Drummond est disponible au www.mrcdrummond.qc.ca/journeesdelaculture, tandis que celle à l'échelle du Québec peut être consultée au www.culturepourtous.ca/journeesdelaculture.

Information : Jocelyn Proulx
Agent de dév. culturel
MRC de Drummond
819 477-2230
Source : Jean Dufresne
Conseiller en communication
MRC de Drummond
819-477-2230

Le programme de rénovation RénoVillage maintenant plus accessible

Le 19 août 2010 – La MRC de Drummond annonce un important changement aux critères d'admissibilité du programme de rénovation résidentielle RénoVillage sur son territoire. La valeur maximale du bâtiment visé par les travaux a été haussée pour s'établir à 90 000 \$. Auparavant, seules les habitations évaluées à 75 000 \$ ou moins pouvaient être considérées.

Rappelons que le demandeur doit être propriétaire-occupant d'une maison ou d'un logement. Il peut s'agir d'une maison unifamiliale, d'une maison mobile installée en permanence ou d'un bâtiment comprenant au plus deux logements, dont l'un sert de résidence principale au propriétaire.

Le soutien financier auquel un demandeur a droit est établi selon le revenu et la taille du ménage. La maison ou le logement doit nécessiter des travaux d'au moins 2000 \$ qui visent à corriger une ou plusieurs déficiences majeures relatives à l'un des éléments suivants : la structure, la charpente, la plomberie, le chauffage, l'électricité et la sécurité incendie.

Le programme s'applique dans toutes les municipalités de moins de 5000 habitants de la MRC de Drummond. Dans la ville de Drummondville, incluant les secteurs de Saint-Charles-de-Drummond, de Saint-Joachim-de-Courval et de Saint-Nicéphore, il couvre seulement les zones non desservies par un réseau d'aqueduc ou d'égout.

Financé par les gouvernements du Canada et du Québec, RénoVillage est administré par la Société d'habitation du Québec (SHQ) et son application est confiée aux MRC. Dans Drummond, la somme disponible pour l'exercice budgétaire 2010-2011 s'élève à 305 000 \$.

Des informations additionnelles peuvent être obtenues en composant le 819 477-2230 ou en visitant le site internet de la MRC au www.mrcdrummond.qc.ca/renovation.

Information : Monique Landry
MRC de Drummond
819 477-2230

La Rose des vents



Quand la violence bouscule l'enfance

Paul crie à tue-tête, Marie pleure et le supplie d'arrêter. Elle sait que Zachary, leur fils de 7 ans, les entend, replié sur lui-même, adossé à la porte de sa chambre. Terrifié, le petit homme a peur pour sa maman, il voudrait la protéger. Peut-être que s'il était plus gentil, s'il était moins agité, son père ne se fâcherait

plus... Zachary, en détresse, veut juste que ça arrête. Il n'y a pas que Marie qui est victime de violence conjugale.

Nous offrons un point de service dans votre municipalité afin de rendre accessible l'aide aux femmes victimes de violence conjugale. Nos services sont confidentiels.

Pour nous rejoindre en tout temps :

(819) 472-5444

Médiathèque Wickhami

Chronique de votre bibliothèque

La Médiathèque a été fort occupée durant la saison estivale, le registre de fréquentation et le nombre de nouveaux abonnés prouvent que vous êtes satisfaits de l'espace ainsi que de l'accessibilité au local.

L'activité principale a été le club de lecture jeunesse.



Les prix de participation ont été remis le samedi 5 septembre, nos gagnants sont :

Ariane Allard, Daphnée Martin, Jordan Racine, Justin Desbois, Sheldon Auger, Érika Dupuis, Aurélie Blanchard, Camille Auger, Virginie Côté, Isaac Ménard, Tommy Champagne, Daphnée Racine.

Félicitations à tous nos participants. Tous ces prix sont une commandite de la Société St-Jean Baptiste. Nous profitons de l'occasion pour les remercier de leur générosité à la participation du projet Club de lecture de l'été.

Activité à venir

Dans le cadre des Animations de la MRC Drummond, la Médiathèque Wickhami aura le plaisir de recevoir le 20 octobre à 19h. Michel Langlois, auteur de la série "La force de vivre" dont le deuxième tome se déroule dans le canton de Wickham.

M. Langlois nous expliquera son cheminement, ses recherches et comment le désir d'écrire s'est installé dans sa vie.

À inscrire à votre agenda comme activité culturelle, le 20 octobre à la salle multifonctionnelle Desjardins de votre Médiathèque.

Éveil à la foi

DERNIÈRE CHANCE INSCRIPTION Initiation aux sacrements

Votre jeune est âgé de huit ans ou plus ? Il n'a pas vécu la première étape vers les sacrements du Pardon et de la Première des Communions ?

Ce message est pour vous.

Depuis quelques années, il n'y a plus d'enseignement religieux à l'école mais

vous voulez accompagner votre enfant dans la foi. Une rencontre d'information et d'inscription pour l'éveil à la rencontre de Dieu (première étape des sacrements) aura lieu pour les **parents seulement**.

Lundi le 13 septembre 2010, à 19 H 00 à l'église de Lefebvre

Il nous fera plaisir de vous rencontrer, de répondre à vos questions et de vous proposer différents cheminements pouvant convenir à vos disponibilités et attentes.

Josée Sarasin et Mario Boisvert
Agents de pastorale pour l'unité Des
Moissons
819-398-6319

Médiathèque Wickhami

Nouvelles du Centre Informatique Wickhami.com

Cours Informatique

Le cours Windows XP a débuté lundi le 13 septembre. 11 personnes y sont inscrites. Ce cours comprend les notions de base du système d'exploitation XP, par exemple, l'utilisation du clavier, de la souris et la compréhension du bureau de Windows XP. On apprend à démarrer une application, connaître les principales composantes d'une fenêtre, gérer les dossiers et les documents, utiliser des raccourcis, utiliser la fonction Aide et beaucoup d'autres éléments, comme personnaliser l'environnement de l'ordinateur. Ce cours se terminera dans 5 semaines soit le 11 octobre.

D'autres cours vous seront proposés prochainement pour débiter à la suite de Windows XP : Internet niveau 1, le logiciel de présentation Power Point et le traitement de texte Word. Ces cours seront suivis de niveaux plus avancés. Plusieurs personnes se sont déjà inscrites au cours Power Point.

Pour information, contactez Claire Arsenault au 819 398-5204.

Apprivoiser l'informatique.

Monique Daoust dirige un atelier servant de préparation aux cours informatiques. Cet atelier se tient à la salle multi-fonctionnelle Desjardins de la Médiathèque tous les mercredis à 13 heures. Vous pouvez vous y inscrire en communiquant avec Mme Daoust au 819 398-6939.

Fréquentation des services en hausse.

L'utilisation des terminaux de la Médiathèque est en hausse constante. Les utilisateurs profitent d'un accès gratuit au réseau internet pour une grande variété de besoins : l'actualité, la recherche, les références, le traitement de texte ou le divertissement. Ils bénéficient en tout temps de l'aide d'un ou d'une bénévole pour du dépannage sur place.

Les usagers peuvent profiter d'un service de photocopie et d'impression de haute qualité. Plusieurs formats et types de papier sont disponibles.

Horaire de votre Médiathèque Wickhami et du Centre Informatique Wickhami (CIW - École St-Jean 2^e étage)

MARDI	MERCREDI	JEUDI	SAMEDI
13H00 - 16H30	13H00 - 15H00 18H30 - 20H30	18H30 - 20H30	10H00 - 11H30 Ciw - École St-Jean 13h00 - 16h00

L'horaire complet est aussi disponible sur le site internet du Centre Informatique Wickhami.com www.wickhami.com, à la Médiathèque Wickhami ou dans la section centrale de l'Info Wickham www.wickham.ca/actualite/journalinfo.htm.

Pour plus d'information sur la Médiathèque Wickhami

Téléphone : 819 741-0202

@ : mediatheque@wickhami.com

Afeas

ASSOCIATION FÉMININE D'ÉDUCATION ET D'ACTION SOCIALE



Présidente: Mélanie Cardin Vice-prés.: Hélène Poudrier
Secrétaire: Bertha Charron Conseillères: Carole Côté, adjointe au CECA
 Pierrette D. Moreau, resp. des finances et organisations

Site internet: www.afeas.qc.ca

À ton agenda :

Rencontre avec Michel Langlois : Auteur de la saga historique *La force de vivre*, Michel Langlois plonge ses lecteurs dans Drummondville à ses balbutiements, un épisode méconnu et surprenant de l'histoire du Québec. Auteur de plusieurs ouvrages sur la généalogie, ce passionné de communication saura vous captiver grâce à sa longue expérience de communicateur.

Mercredi, le 20 octobre 2010 à 19 h, au local de la médiathèque. La salle sera ouverte à compter de 18 h. 30 afin de te permettre de fraterniser avec tes amies Afeas. Il est toujours temps de renouveler ou d'obtenir ta carte de membre. Il en coûte 35\$ pour les membres réguliers et 25\$ pour les membres jeunesse (16 à 30 ans). Viens nous rencontrer, nous t'accueillerons avec grand plaisir.

Information : Mélanie 819-398-6626 ou Hélène 819-398-7744.

BRUNCH AU PROFIT DE L'AFEAS DE WICKHAM
DIMANCHE LE 24 OCTOBRE 2010
DE 9 h30 à 12 h

AU CENTRE COMMUNAUTAIRE
DESSERTS VARIÉS

COÛT: 12\$/ADULTE, 6\$/ENFANT 5 ans à 11 ans,
GRATUIT/ 4 ans et moins

RÉSERVEZ VOS BILLETS AUPRÈS DES MEMBRES,
SOYEZ NOMBREUX!
MERCI DE VOTRE SUPPORT!

Ce brunch est notre principale source de financement.

Informations: Pierrette 819 398-7474
Mélanie 819 398-6626

FADOQ club de Wickham



FADOQ CLUB DE WICKHAM

Président : Laurent Doyon Vice-prés.: André Poirier Trésorière : Cécile Doyon
 Secrétaire: Jacqueline Ménard Administrateurs: Louise Fournier, Réjean Ménard,
 Pierrette St-Onge.
 Site internet : www.wickhami.com --- www.fadoq.ca

ACTIVITÉS RÉGULIÈRES :

Inscrivez-vous pour les cours de danse et la mise en forme afin que nous puissions mieux planifier. Merci!

- Scrabble, lundi pm.13 h. au local. (début 18 octobre) Resp. : Jacqueline 819 398-6464
- Cours de danse pour débutants et plus avancés, mardi soir 19 h. (début 5 oct.) au Centre avec M. et Mme Romo Resp. : Pierrette 819 398-6978
- Quilles, mardi matin Responsable : Alice Trottier 819 398-7460
- Mise en forme pour débutants (9h à 10h) et plus avancés (10h15 à 11h15), mercredi matin au Centre avec Jean-Philippe Riou (éducateur physique certifié) – (29 sept. au 8 déc.) 5\$/la session Resp. : Laurent 819 398-6939
- Cartes et bingo, mercredi pm.13 h. au local (début 22 sept.) Resp. : Louise 819 314-7362
- Marche et pique-nique (chacun apporte son lunch), dimanche 26 septembre, départ du local à 10h45 ou au coin de la piste au 9^e rang vers 11h30 pour une marche d'une quinzaine de minutes. Resp. : Réjean 819 398-7877

CARTES DE MEMBRES : Les cartes FADOQ du mois de septembre et octobre sont disponibles. Bienvenue à toutes les personnes de 50 ans et plus intéressées par le mouvement, nos activités sont nombreuses et intéressantes. Joignez-vous à nous, il nous fera plaisir de vous accueillir. **Informations :** Jacqueline 819 398-6464.

22 SEPTEMBRE 2010 : DÎNER DE LA RENTRÉE

(longe de porc, patates brunes, tarte aux pommes),

BINGO, puis suivra L'ANIMATION AVEC JEAN-LUC BOUTIN DURANT L'APRÈS-MIDI.

Début des après-midi de cartes au local pour les amateurs. Coût : 12\$/membres, 14\$/amis.

IMPORTANT : Il faut réserver vos billets avant le 20 septembre auprès de Laurent 819 398-6939, André 819 398-6864, Cécile 819 398-7292, Jacqueline 819 398-6464, Louise 819 314-7362, Réjean 819 398-7877 ou Pierrette 819 398-6978.

9 OCTOBRE 2010 : SOIRÉE DE DANSE AU CENTRE COMMUNAUTAIRE

Venez passer une agréable soirée avec les amis, la musique de Ian, Amélie et Martin et la danse.

BIENVENUE DURANT TOUTE L'ANNÉE (2e et 5e samedi du mois)!

24 OCTOBRE 2010, 19h 30: À VOTRE AGENDA : BINGO POUR TOUS !

500\$ en prix, venez vous amuser avec nous!

Informations : Laurent 819398-6939 ou Jacqueline 819 398-6464.

QUILLES : Vous êtes intéressés à devenir substitués aux quilles, donnez votre nom à Alice 819 398-7460.

+haut simple/semaine	+haut triple/semaine	Quilles au 7 septembre	+haut simple/saison	+haut triple/saison
245 Lyne Levesque	572 Raymonde Aubin	1- Gilles St-Onge	245 Lyne Levesque	572 Raymonde Aubin
213 Lucette Hénaire	571 Ginette Jarry	2- Réal Trottier	213 Lucette Hénaire	571 Ginette Jarry
213 Cécile Doyon	568 Lyne Levesque	3 -Robert Gatineau	213 Cécile Doyon	568 Lyne Levesque
		4- Gilles Boutot		
		5- Pierrette St-Onge		
216 Jean-Marc Bouchard	588 Henri Valois	6- Jean-Marc Bouchard	233 Jean-Guy Leclerc	611 Réal Trottier
213 Henri Valois	568 Robert Gatineau	7- Jacqueline Ménard	216 Jean-Marc Bouchard	604 Jean-Guy Leclerc
204 Robert Gatineau	531 Jean-Marc Bouchard	8- Colette Millette	215 Réal Trottier	588 Henri Valois



Gros rebuts



SECTEURS DONT LA COLLECTE DES ORDURES SE FAIT LE MARDI: 19 OCTOBRE

SECTEURS DONT LA COLLECTE DES ORDURES SE FAIT LE MERCREDI: 13 OCTOBRE

A noter qu'il est préférable de placer les rebuts le jour précédent, puisque l'enlèvement peut s'effectuer tôt le matin.

Veillez prendre note **qu'aucun pneu** ne sera ramassé lors de cet enlèvement.

Voici une liste de plusieurs matériaux qui ne sont pas ramassés lors de l'enlèvement des gros rebuts et certaines solutions à vos problèmes :

1-Vous rénovez, vous construisez, vous démolissez...

Note : Veuillez prendre note que les matériaux secs provenant de travaux de démolition, de rénovation ou de construction sont exclus de cet enlèvement.

Solution : Vous pouvez louer des conteneurs auprès de la Régie intermunicipale de gestion des déchets du Bas-Saint-François en composant le (819) 395-5096.

2-Vous avez des batteries d'automobiles...

Solution : Informez-vous près de chez vous car la plupart des garages acceptent de reprendre les vieilles batteries.

3-Vous avez des pneus qui ne serviront plus...

Solution : Informez-vous près de chez vous car la plupart des centres de pneus acceptent de les reprendre. (Exemple : Centre de pneus GCR situé sur le boulevard Lemire à Drummondville)

4-Vous avez beaucoup de métaux...

Solution : Veuillez téléphoner à des ferrailleurs de votre région afin qu'ils puissent ramasser les métaux avant l'enlèvement des gros rebuts.

5-Vous avez des gros rebuts ménagers...

Note : Nul ne peut déposer lors de l'enlèvement des gros rebuts, tous contenants munis d'un couvercle, d'une porte ou de tout autre dispositif de fermeture, à moins d'avoir au préalable enlevé les portes, couvercles de façon à ce qu'aucun enfant ne puisse, en s'y introduisant, y rester enfermé.

* Veuillez prendre note que les articles tels que : cuisinières, téléviseurs et autres meubles doivent être déposés au chemin le plus tôt possible, la veille de l'enlèvement, afin de permettre aux récupérateurs de les ramasser.

**Tous les appareils électroménagers (réfrigérateur, congélateur, climatiseurs, etc.) qui contiennent des halocarbures ne seront pas ramassés. Selon la disposition particulière retrouvée à l'article 14 du règlement sur les halocarbures, nous ne sommes plus en mesure de prendre ces appareils lors de la collecte des gros rebuts.

6-Vous avez des branches d'arbres...

Note : Vous devez couper vos branches et les attacher de façon à ne pas excéder la longueur d'un (1) mètre. Pour les feuilles mortes ou autres rebuts du même genre, ils doivent être ensachés dans des sacs hydrofuges.

7-Vous avez des objets lourds...

Note : Les gros rebuts tels que la pierre, le béton, la terre ou tout autre rebut semblable ne seront pas ramassés. Voici donc quelques solutions afin d'éviter que certains objets restent en bordure du chemin : vous pouvez les enterrer ou vous informer auprès d'une carrière.

8-Vous avez des substances dangereuses...

Note : Veuillez prendre note qu'il est interdit de déposer des substances dangereuses telles que : peinture, teinture, huile, graisse ou autres matières semblables ainsi que des récipients contenant ces matières.

Solution : Rapportez vos contenants de peinture et teinture dans des endroits où ils vous est possible d'en acheter. Certaines municipalités possèdent des contenants à cet effet.

Postes Canada



« Merci de prendre le temps de laisser l'accès à votre boîte aux lettres dégagée. (ex: poubelles, etc.) Ces simples gestes nous permettent de livrer votre courrier en toute sécurité et de vous offrir un meilleur service. »

Holly – Maître de Poste

Desjardins Caisse Des Chênes



Desjardins
Caisse des Chênes

Conjuguer avoirs et êtres

Des nouvelles

DE LA CAISSE DESJARDINS DES CHÊNES

SEPTEMBRE 2010 VOL. 1 N° 9

LA CAISSE SCOLAIRE

Saviez-vous que la caisse scolaire, présente dans 1 100 écoles primaires au Québec et en Ontario, a été mise sur pied en 1907 par Alphonse Desjardins lui-même? Elle recueille les dépôts des jeunes dans le but de développer l'apprentissage de l'épargne et de les familiariser avec la notion de budget.

Ce sont les caisses qui font vivre la caisse scolaire dans les écoles de leur territoire, en collaboration avec la direction de l'établissement et des enseignants. Sur place, la caisse scolaire peut être prise en charge par un enseignant, par le secrétariat de l'école, par un employé de la caisse, par un bénévole ou même parfois par des élèves plus âgés.

À la Caisse Desjardins des Chênes c'est plus de 8 000\$ annuellement qui est investi auprès de nos jeunes du primaire dans le cadre du programme de caisse scolaire.

En faisant adhérer votre enfant à la Caisse scolaire, vous lui permettez d'apprendre à gérer son argent, de lui faire confiance et vous lui fournissez l'occasion de faire ses premiers pas vers son autonomie financière.

Apprenez-lui à comprendre l'importance de bien gérer ses sous pour ses dépenses personnelles régulières. Aidez-le aussi à se fixer une démarche d'épargne régulière en vue de réaliser un projet ou un rêve. Non seulement il apprendra la valeur des biens de consommation, mais il réalisera également l'importance de se fixer un objectif d'épargne,

quelle que soit sa valeur. En plus d'initier les jeunes à l'épargne, la caisse scolaire favorise l'apprentissage des valeurs et des attitudes de la coopération.

Cette année la caisse scolaire sera présente dans vos écoles et débutera dans le courant du mois de septembre. Les dépôts sont recueillis selon une fréquence déterminée avec l'école, généralement aux deux semaines. Aucun dépôt minimal n'est exigé; l'intérêt est calculé quotidiennement et versé mensuellement. Le compte utilisé spécialement pour la caisse scolaire offre de plus une bonification du taux d'intérêt. Les retraits sont effectués à la caisse du membre seulement et il n'y a pas de frais d'administration. Généralement, l'enfant devient propriétaire de son compte, avec l'accord des parents.

Depuis le début, en 1907, des caisses scolaires, la réalité des enfants et des parents a bien changé et Desjardins s'est adapté à ces nouveaux besoins. C'est pourquoi il est possible d'assurer son enfant sur la vie via son compte scolaire. Cette année, tous les membres de 12 ans et moins qui ouvrent un compte scolaire avant le 30 septembre 2010, courent la chance de gagner 6 mois de primes gratuites d'assurance vie-épargne.

La Caisse Desjardins des Chênes est fière de s'associer au programme de caisse scolaire et de participer à l'éducation financière des jeunes.

Siège social

Saint-Germain-de-Grantham
242, rue Sainte-Thérèse
Saint-Germain-de-Grantham (Québec) J0C 1K0
Tél. : 819 395-4228
Sans frais : 1 877 865-4228
Courriel : caisse.110022@desjardins.com

Centres de services

L'Avenir
549, rue Principale
L'Avenir (Québec) J0C 1B0
Saint-Eugène
940, rang de l'Église
Saint-Eugène-de-Grantham (Québec) J0C 1J0

Saint-Guillaume
121, rue Saint-Jean-Baptiste
Saint-Guillaume (Québec) J0C 1L0

Saint-Hugues
171, rue Saint-Germain
Saint-Hugues (Québec) J0H 1N0

Wickham
830, rue Saint-Jean
Wickham (Québec) J0C 1S0

Bienvenue aux particuliers
et aux entrepreneurs!

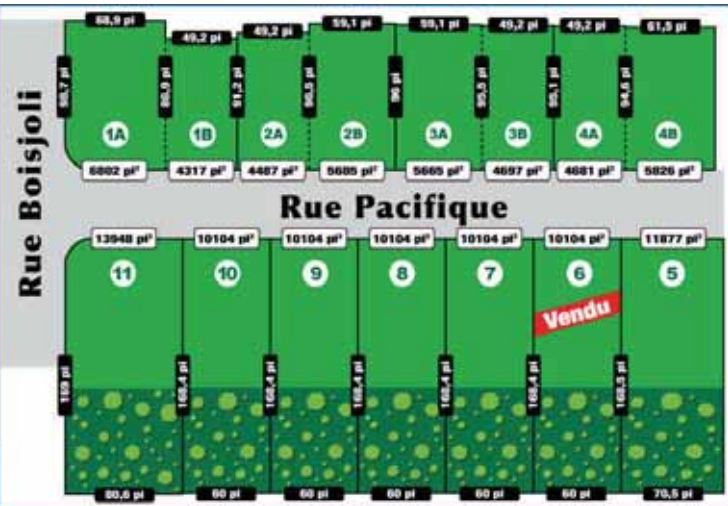
PLACE de la GARE

Terrains pour maisons jumelées et unifamiliales. Ils sont situés au cœur du village de Wickham et en partie boisé. Tous les services sont à l'emprise de rue (aqueduc et égouts).

Vous trouverez à proximité un marché, une école primaire, une église, une caisse, des parcs (terrains de soccer et patinoire) ainsi qu'une quincaillerie et des services d'urgence.

Visitez le WWW.WICKHAM.CA
pour plus de détails sur les services offerts

Tel.: 819 395-2015 Cell.: 819 470-0511



Le comité de soccer de Wickham devient un conseil d'administration

Réunion importante le 29 septembre à 19h30 au centre communautaire

Les 30 juin et 25 août derniers ont eu lieu des réunions du comité de soccer. Il y a été décidé que le soccer de Wickham serait dorénavant régi par un conseil d'administration. Il y a été proposé que le conseil, une fois les membres nommés, engage un employé, par le biais de programmes gouvernementaux, pour organiser les équipes et leur offrir le support dont elles ont besoin pour fonctionner au sein de la ligue de Drummondville. Actuellement, quatre personnes se sont dites intéressées à faire parti de ce conseil. Il reste 3 postes à combler.

Toutes les personnes de Wickham intéressées au développement de nos jeunes à travers ce sport sont invitées à se présenter le 29 septembre prochain à 19h30, au centre communautaire. Des élections afin de combler les dernières places du conseil d'administration auront lieu si nécessaire. Ce sera aussi un moment privilégié pour émettre vos commentaires face aux importantes décisions à venir. En effet, en l'absence de modification au fonctionnement actuel, il se pourrait que le comité doive fusionner avec d'autres associations ou même cesser ses activités. Votre présence et votre implication sont donc essentielles.

SOIRÉE CASINO

Au profit de la



Samedi le 23 octobre 2010
à compter de 20h

Centre communautaire de Wickham
893, Moreau

Coût : 20\$ (50 000\$ en jetons)
15\$ pour les participants du relais 2010



Pour information :

Daniel Fafard
819-398-6970
Gilbert Touchette
819-478-3261



Municipalité de Wickham
893, rue Moreau
Wickham (Québec) J0C 1S0

Vous avez des questions, des suggestions ou
des commentaires:

Téléphone: 819-398-6878
Télécopieur: 819-398-7166
Courriel: wickham@bellnet.ca

Heures d'ouverture

Du lundi au vendredi:
8h00 à 12h00
13h00 à 16h00

Retrouvez-nous sur notre site Internet

www.wickham.ca